



## Un Plan Climat maintenant !

L'inventaire suisse des gaz à effet de serre a été délivré le 14 avril 2020 au Secrétariat de l'ONU sur les changements climatiques. En s'appuyant sur cet inventaire l'OFEV estime que la Suisse ne remplira pas son objectif climatique pour 2020, -20% par rapport à 1990. Or, l'ONU avertit qu'il faut réduire les gaz à effet de serre de 7.6% par année, dès cette année et que tout retard rendrait rapidement l'objectif de 1.5° hors de portée. Des efforts beaucoup plus importants doivent notamment être réalisés dans les principaux domaines responsables des émissions : les transports, l'industrie, l'agriculture et les bâtiments.

Alors que le Gouvernement jurassien ne dispose d'aucune donnée sur l'évolution de ses propres émissions (Réponse à la QE 3100), nous partons du principe que le Jura ne fait pas exception et qu'il se trouve lui aussi en retard quant à ses propres ambitions climatiques. Une réelle catastrophe !

Le Parlement jurassien validait pourtant le 27 mars 2019 trois textes cantonaux importants - une déclaration d'urgence climatique (Résolution 190), une motion pour la création d'une table ronde sur le réchauffement climatique (Motion 1238) et une motion qui demandait une stratégie et des mesures d'adaptation au changement climatique (Motion 1236).

Si déclarations, plans d'adaptation et tables rondes sont des étapes importantes, notre Gouvernement, s'il souhaite enfin s'engager sérieusement dans la lutte contre le réchauffement climatique, doit disposer au plus vite d'un instrument stratégique et opérationnel qui lui permette de réduire ses émissions de gaz à effet de serre. Pour rappel, le 28 août 2019, le Conseil fédéral annonçait une décision capitale : fixer l'objectif climatique de neutralité carbone pour 2050.

Durant les débats de l'élection partielle au Gouvernement, la nécessité de développer un plan d'action climatique, soit un paquet de mesures à prendre afin d'atteindre la neutralité carbone au plus vite, a été grandement évoqué.

Ainsi, nous demandons que le Gouvernement mette en place au plus vite un instrument stratégique et opérationnel de réduction des émissions de gaz à effet de serre - un Plan climat - accompagné d'un calendrier de mise en œuvre qui deviendra l'une des priorités du Gouvernement.

Delémont, le 29 avril 2020

Groupe Verts et CS-POP  
Baptiste Laville

**Procédure d'urgence**

Monsieur le Président du Parlement,

Mesdames et Messieurs les membres du Bureau,

Le groupe Verts et CS-POP demande l'urgence pour le traitement de la motion « Un Plan Climat maintenant ! ».

Alors que l'urgence climatique a été décrétée par le Canton, les chiffres avancés par la Confédération sur l'accomplissement des objectifs climatiques pour 2020 nous inquiètent! Les enjeux climatiques, même en période du Covid-19, sont absolument essentiels et il est urgent d'agir au plus vite pour que notre Canton assume sa part de responsabilité.

Au regard de ce qui précède, nous vous demandons que cette motion soit traitée en urgence selon l'art. 59a du Règlement du Parlement de la République et Canton du Jura.

Nous vous remercions pour votre compréhension et vous adressons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Bureau, nos cordiales salutations.

Delémont, le 29 avril 2019

Pour le groupe Verts et CS-POP

Baptiste Laville, responsable de la motion

